



# UNE REPRISE EN FORCE

PLANIFIONS ENSEMBLE LA RELANCE  
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TNO





# Sommaire

Un message de la première ministre des TNO .....	4
Les bases de la relance .....	6
Leçons de 2020 .....	8
Prochaines étapes.....	19
Annexe A – Notre réponse à la pandémie.....	20
Annexe B – Premières répercussions économiques et sociales de la COVID-19 sur les TNO .....	22
Annexe C – Plan <i>Une reprise en force</i> .....	27



# Un message de la première ministre des TNO





La COVID-19 est venue ébranler notre façon de vivre, de travailler et de faire des affaires, ici comme partout au Canada et dans le monde. Les événements que nous avons observés et vécus depuis les débuts de la pandémie sont sans précédent, et la dernière année a été éprouvante sur tous les plans. Nous avons beaucoup appris en gérant cette grande crise de santé publique, et nos premiers gestes portent leurs fruits. La pandémie nous a mis à l'épreuve, mais nous continuons de faire preuve de résilience et d'engagement envers nos collectivités, nos entreprises et nos résidents.

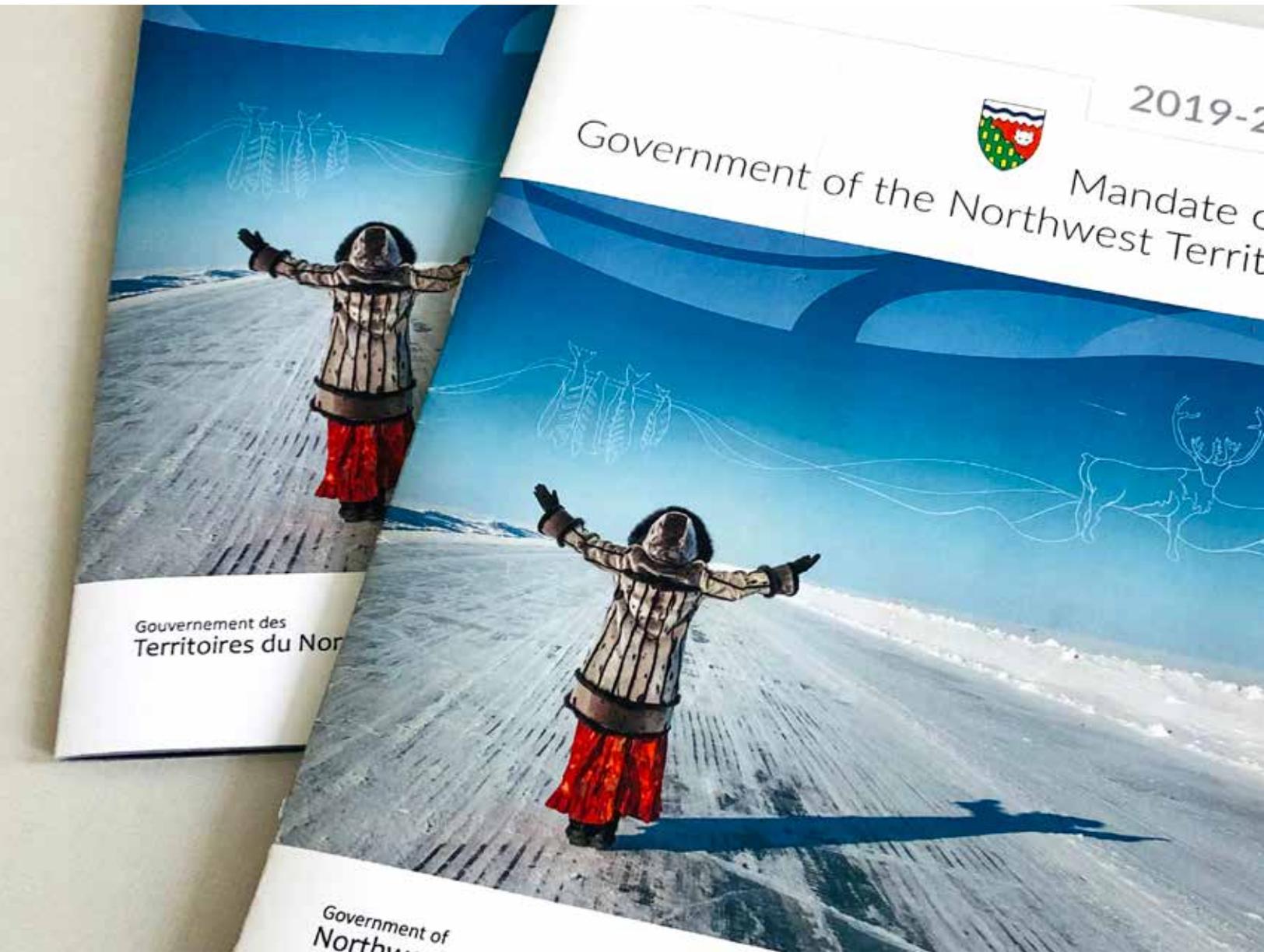
Peu avant la pandémie, nous avons déposé le *Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 2019-2023*, qui présente les priorités choisies par tous les députés de l'Assemblée législative. Les actions qui s'y trouvent nous aideront à élever notre économie, à soutenir les collectivités et les gens et à nous remettre de la crise actuelle. La pandémie a fait ressortir les écarts économiques et sociaux au sein de notre société et accru l'urgence de nous attaquer à ces enjeux. Le présent plan, *Une reprise en force*, vient se greffer à notre mandat en faisant ressortir nos impératifs de réactivité et nos perspectives de croissance. Il peut être utile de se rapporter au Mandat pendant votre lecture.

Notre succès dépend des partenariats avec tous les paliers de gouvernement et de la collaboration étroite avec toutes les parties prenantes. Le soutien des gouvernements autochtones et des administrations municipales, des résidents et des entreprises a permis aux Ténos d'échapper largement aux vagues du virus qui continue d'affecter d'autres régions du pays et du monde. Jusqu'ici, nous avons eu la chance d'éviter le pire si on regarde ce qui se passe ailleurs. En même temps, nous savons que certains secteurs de notre économie ont été vraiment durement touchés et que beaucoup de personnes ont souffert.

Dans notre gestion de la pandémie, les résidents, les collectivités et les entreprises ont énoncé très ouvertement ses répercussions ainsi que les mesures qui nous aideraient le mieux à tirer parti de l'expansion à prévoir postpandémie. Ce texte reflète les commentaires que nous avons reçus. En collaborant étroitement avec les parties prenantes afin de mettre en œuvre notre mandat et le plan *Une reprise en force*, nous avons l'occasion de mettre les TNO sur la voie du succès.

Caroline Cochrane

# Introduction – Les bases de la relance





La pandémie mondiale de COVID-19 se poursuit, et la relance des TNO dépend de multiples facteurs qui échappent à notre contrôle direct. *Une reprise en force* définit l'orientation de la relance économique et sociale aux TNO. Le GTNO a l'occasion de mettre en application les enseignements initiaux acquis au cours de la dernière année afin de naviguer dans le contexte mondial en évolution et de tabler sur les priorités établies pour jeter des bases solides qui favoriseront la relance et la croissance à long terme.

À la fin de 2019, tous les membres de la 19<sup>e</sup> Assemblée législative ont déterminé les priorités économiques et sociales qui forment la base du *Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 2019-2023*. La pandémie a fait ressortir encore plus ces priorités et leur urgence, et les progrès significatifs accomplis au regard des engagements énoncés dans le mandat aideront les TNO à émerger de la pandémie et à reconstruire en mieux. Le mandat énumère les mesures en cours pour **créer des emplois, renforcer et diversifier l'économie, consolider le mieux-être, la force et la résilience, et bonifier l'efficacité et la réactivité du gouvernement**. Les rapports publics sur les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du mandat sont publiés annuellement, en février/mars. Le présent document, qui expose les mesures à mettre en œuvre en plus des tâches définies dans le mandat, doit être considéré dans ce contexte.

On peut tirer beaucoup d'enseignements des derniers mois, mais des thèmes clés ressortent. Nous aurons besoin d'un processus plus complet pour déterminer les principales leçons à retenir afin de mieux éclairer les décisions futures en matière de réglementation, de financement, de politiques et de programmes, lorsque la pandémie aura fait son temps et que la mesure de ses répercussions sera visible. Le présent document expose les grandes leçons tirées jusqu'ici de la réponse du GTNO à la pandémie, ainsi que les mesures immédiates qui seront prises pour établir clairement la voie de la reprise. Les engagements du mandat pour lesquels des travaux sont déjà en cours sont également mentionnés.

Les prochaines pages font également état des mesures immédiates prises par le GTNO au début de la pandémie pour répondre à la crise qu'elle a provoquée (annexe A), proposent un survol des premières répercussions économiques et sociales de la COVID-19 sur les résidents et les entreprises aux TNO (annexe B), et présente un plan assorti de cibles et d'un calendrier des mesures proposées dans le présent document (annexe C). Chaque année est produit un rapport des progrès vers l'atteinte des engagements pris dans le Mandat; les mesures de ce plan seront ajoutées au dit rapport afin de les lier aux activités du Mandat.

La pandémie demeure une période difficile pour nous tous. Le GTNO prévoit qu'à mesure que la situation sanitaire nationale et internationale progressera, la conversation au sujet de la relance économique et sociale se poursuivra et évoluera, au fil d'un dialogue avec ses partenaires autochtones, communautaires, non gouvernementaux et industriels.



## Leçons de 2020

La crise sanitaire publique causée par la pandémie de COVID-19 continue de sévir. Les 18 prochains mois devraient voir une transition s'établir, mais demeurent néanmoins sous le sceau de l'incertitude. Le moment où les mesures de santé publique pourront être assouplies aux TNO dépend du taux d'infection, de l'efficacité des vaccins contre les variants de la COVID-19 sous surveillance et des taux de vaccination aux TNO et dans le reste du pays. Dans ce contexte, le GTNO doit être en mesure de réagir rapidement aux conditions de santé publique changeantes, tout en pensant à l'économie et au fait que les revenus du gouvernement se sont amenuisés. Même si une analyse approfondie permettra de faire ressortir un maximum de leçons et d'en tirer profit pour guider le gouvernement dans ses décisions lorsque la pandémie tirera à sa fin et que nous en comprendrons mieux l'ensemble des effets, nous pouvons d'ores et déjà faire un retour sur la réaction du GTNO à ce jour pour en dégager de précieux enseignements.

Les leçons proposées ci-après sont axées sur les défis d'envergure pour le territoire, défis que la pandémie a remis au centre de l'attention, et pour lesquels nous devons agir. Les mesures proposées ici s'appuient sur le mandat que l'Assemblée législative s'est donné, puisque les leçons apprises viendront colorer la manière dont nous réaliserons ce mandat et avancerons nos travaux.

Bien qu'il soit difficile de prédire dans quel état la pandémie laissera notre économie exactement, nous pouvons dès maintenant agir pour mieux traverser la tourmente, par des politiques pérennes, des projets d'infrastructures, une diversification économique et la mise en place et consolidation de partenariats durables.

## Souplesse et efficacité pour des interventions coordonnées et éclairées par des faits

La réponse à la pandémie a montré que le GTNO savait agir et prendre des décisions rapidement. Tous les gouvernements ont dû monter au front et offrir du soutien pour régler rapidement les difficultés qui surgissaient, tout en sachant que ce n'était pas suffisant à long terme, qu'il faudrait revenir améliorer la situation et répondre à d'autres besoins à venir encore. Le GTNO doit rester souple, réactif, efficace et coordonné dans ses interventions afin de bien desservir la population. Beaucoup de problèmes qui sont ressortis pendant la pandémie, comme le manque de bons logements et refuges, devraient être vus comme des urgences à régler – c'est ce qu'elles sont! – et non comme une chose « normale » ou « acceptable ».

Comme bien d'autres gouvernements au pays et ailleurs dans le monde, le GTNO investit de larges sommes dans la réponse à la pandémie tout en voyant ses revenus diminuer. C'est sans parler de la forte dépendance du GTNO au financement fédéral, et du fait que l'économie territoriale était déjà déclinante. Si ces tendances se maintiennent, les Tinois en subiront les contrecoups, car la capacité du gouvernement à financer les programmes et services risque d'être minée pour cinq à dix ans.

### Mesures proposées pour rebondir sur la crise déclenchée par la pandémie

- Instaurer une politique fiscale responsable qui servira de pierre d'assise au gouvernement. Le GTNO a lancé un exercice de renouvellement gouvernemental pour que les deniers publics soient liés à des priorités. Le but : offrir le meilleur service possible aux Tinois tout en veillant à l'efficacité de l'appareil gouvernemental. Les prochaines initiatives feront l'objet de mesure du rendement et de rapports publics, et on cherchera à instaurer la même chose pour les programmes déjà en place.
- Produire un rapport trimestriel sur divers indicateurs économiques et sociaux, notamment les cas de maltraitance et de négligence envers les enfants, la santé mentale et les dépendances, les méfaits de l'alcool, la violence familiale et le taux d'emploi.
- Améliorer la collecte de données et les rapports subséquents afin de prendre des décisions éclairées et de moduler des programmes adaptés, et informer la population du rendement des programmes gouvernementaux.

## Des partenariats durables avec les gouvernements et organisations autochtones, les administrations communautaires et les organismes de charité et OBNL

La pandémie a montré combien les partenaires communautaires étaient essentiels pour assurer les services de garderie, d'éducation à la petite enfance, les soins aux personnes handicapées et de longue durée, les programmes d'activités en nature et les interventions d'urgence. Elle a aussi ramené à notre esprit l'importance des soins de longue durée, aux aînés, aux personnes handicapées et dans d'autres secteurs de l'économie des soins, et signalé la nécessité de renforcer les partenariats pour mieux répondre aux besoins. La plupart des organisations ont des problèmes de capacité. Bien des programmes ont atteint leur limite dans les petites collectivités éloignées. Et en toile de fond, des organisations similaires se battent pour obtenir leur part de fonds qui, globalement, sont limités.

### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Former un corps consultatif externe qui veillera à renforcer le rôle et la capacité du secteur des OBNL et cherchera à élargir l'économie des soins.
- Continuer le travail direct avec les gouvernements autochtones, notamment par une table multipartite qui pourrait faciliter la collaboration entre le GTNO et les dirigeants autochtones.

## Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Réviser, mettre à jour et publier les principes et intérêts territoriaux pour rendre compte des nouvelles priorités et du mandat du GTNO.

Améliorer la responsabilisation et la supervision afin d'avancer sur le chemin de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Identifier, prioriser et intensifier les mesures clés qui permettront de mieux appliquer les principes de la DNUDPA.

Modifier la délégation des pouvoirs en place pour donner de l'autonomie au personnel régional et communautaire, et lui offrir de la formation pour qu'il connaisse bien ses pouvoirs en matière de prise de décisions.

S'associer aux gouvernements autochtones et aux intervenants communautaires et les soutenir pour offrir des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des dépendances qui sont respectueux des cultures.

Mettre en place un programme qui fournit du financement aux organisations non gouvernementales pour réparer leurs installations, les mettre aux normes et procéder à des réaménagements pour favoriser la création de nouvelles places en garderie.

## Leçons de 2020 (suite)

### Progression des activités d'intervention d'urgence sur la base des leçons tirées du début de la pandémie

Les refuges et services de soutien se sont déployés rapidement dès les débuts de la COVID-19 afin de protéger les itinérants et les gens qui vivent ou travaillent dans la rue, particulièrement vulnérables dans le contexte de pandémie. Le travail s'est fait en partenariat avec les organismes communautaires, un bel exemple de rapprochement et du potentiel de collaborations fructueuses et de renforcement de la capacité d'intervention communautaire avec le secteur communautaire et en son sein.

#### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Réaliser un bilan des mesures déployées et organiser d'autres initiatives d'amélioration du système, notamment grâce à l'équipe de gestion d'incident de la COVID-19.
- Travailler avec les administrations communautaires à mettre à jour les plans d'urgence et à établir des modèles de plans de risques pandémiques et de plans sur les services essentiels pour s'assurer que les refuges d'urgence et la réponse aux besoins suscités par une pandémie y figurent.
- Améliorer et élargir la formation sur la réaction aux urgences offertes aux administrations municipales, en prévoyant des ateliers sur la planification des mesures d'urgence et des exercices de simulation axés sur les risques établis du milieu, de même qu'un tutoriel en ligne sur la mise à jour des plans d'intervention communautaires.

### Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Augmenter le financement du GTNO versé aux administrations municipales.

Affiner le modèle de financement pour qu'il demeure équitable et transparent.

Proposer aux collectivités de nouvelles façons de gagner des revenus supplémentaires et de réduire ou stabiliser les coûts de prestation des programmes et services essentiels.



## Développement accru de la bande passante pour une connexion Internet rapide et fiable partout aux TNO

La pandémie a illustré combien il était essentiel d'avoir accès à un Internet de qualité et à bon prix, aussi bien pour les services sociaux et de santé que pour le système d'éducation et les entreprises. L'Internet est aussi un moyen privilégié pour transmettre des renseignements essentiels aux résidents pendant la pandémie. Pendant un certain temps, le personnel du GTNO et des autres gouvernements a largement travaillé à distance en arrivant, la plupart du temps, à maintenir les programmes et services. Néanmoins, le travail à distance a révélé les lacunes technologiques et de connectivité un peu partout aux TNO. La bande passante réduite, qui limite l'accès à Internet et les capacités d'enseignement hybride ou à distance, continue de causer des problèmes aux écoles et au Collège Aurora. Le matériel informatique déficient dans les ménages, surtout ceux à faible revenu, nuit aussi à l'apprentissage et la formation des jeunes et des étudiants. Qui plus est, le faible débit d'Internet freine les entreprises et les entrepreneurs dans leurs tentatives d'innovation en ligne.

Les efforts déployés pour combler ce fossé numérique doivent connaître des avancées substantielles si on veut une relance durable et réussie. Il faut reconnaître que la technologie est maintenant une dimension essentielle du travail effectué par le GTNO et les Ténos, et qu'il faut donner un réseau fiable et accessible à toutes les collectivités.

### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Continuer d'insister auprès du fédéral pour que les politiques s'ouvrent aux demandes de financement, en reconnaissant les défis particuliers des TNO à cet égard.
- Presser le CRTC d'agir afin qu'il régule les tarifs des services Internet pour les collectivités desservies par connexion satellite; subventionner les services afin de faire baisser les tarifs pour les services résidentiels et d'affaires; revoir les modalités d'accès au marché de gros par les fournisseurs de service en concurrence; apporter les améliorations requises au réseau pour assurer sa fiabilité.

## Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Finir d'installer la fibre optique entre Inuvik et Tuktoyaktuk.

Faire avancer le dossier afin de faciliter le déploiement de services d'Internet haute vitesse rapides et fiables dans toutes les collectivités des TNO.



## Leçons de 2020 (suite)

### Réponse aux besoins des personnes vulnérables

La COVID-19 a eu des conséquences importantes sur la capacité des Ténos à combler leurs besoins de base, comme l'a signalé la hausse de demandes d'aide au revenu pendant les premiers mois de la pandémie.

Le GTNO a ouvert des refuges à Fort Simpson et à Hay River. Pour que le logement demeure abordable pendant la tourmente, le Programme de supplément au loyer transitoire a été prolongé jusqu'au 30 mars 2021. Lutter contre l'itinérance était une priorité dans le budget : le Fonds d'aide aux sans-abri a été bonifié pour offrir des solutions aux résidents qui risquaient l'expulsion ou avaient besoin d'un toit. On a aussi accru le financement afin d'effectuer des réparations critiques et urgentes pour 108 unités vacantes dans de petites collectivités. La plupart ont bel et bien été remises en état et ont pu accueillir des habitants dans le cadre du programme standard.

La pandémie a obligé le GTNO à s'attaquer de manière musclée à la réduction des méfaits causés par les dépendances, particulièrement chez les sans-abri. Il a joint ses forces à celles d'organisations non gouvernementales partenaires pour distribuer de l'alcool lorsque nécessaire. Le gouvernement travaillait déjà à implanter un programme officiel de traitement de l'alcoolisme; le contrôle de la distribution d'alcool aux personnes confinées a permis de recueillir des renseignements utiles et d'autres données qui aideront à finaliser l'approche du GTNO pour le programme de traitement de l'alcoolisme.

#### **Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat**

- Améliorer le programme actuel d'aide au revenu pour s'assurer que les types et niveaux de revenus, de même que les exemptions prévues, permettent de répondre aux besoins de base des résidents des TNO.
- Poursuivre le travail d'intégration des services en élaborant un cadre pour faciliter les changements dans nos systèmes et en faisant des essais concrets afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité de l'accès aux programmes.
- Mettre au point une approche ténos de traitement de l'alcoolisme, en se basant sur des données propres aux TNO et accélérer le travail sur la stratégie territoriale de gestion de l'alcool et examiner les modifications apportées à la réglementation pendant la pandémie.
- Travailler avec nos partenaires afin de trouver des solutions de financement à long terme pour combler les lacunes relevées pendant la pandémie.
- Entreprendre un examen des politiques de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

### Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Améliorer les services offerts aux personnes aux prises avec des dépendances afin de réduire les retours au traitement et d'augmenter le temps écoulé entre ceux-ci.

Effectuer un examen international des pratiques de prestation de services dans les collectivités éloignées et isolées.

Créer un programme d'aide au revenu distinct adapté aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Multiplier les programmes communautaires de soutien par les pairs comme les Alcooliques Anonymes et Wellbriety Movement.

Instaurer un service de sevrage médical et un programme de traitement contrôlé de l'alcoolisme.

Fournir des outils normalisés de dépistage et d'évaluation et intégrer davantage de méthodes traditionnelles de guérison.

Augmenter les occasions de formation sur le soutien et le counseling pour les employés.

Travailler avec nos partenaires (dont le fédéral et les gouvernements autochtones) pour mieux financer les programmes de logement.

## Un système de santé plus performant et un accès équitable aux soins pour tous les Téoïs

La pandémie nous a poussés à adopter une nouvelle approche de prise en charge psychologique et de traitement des dépendances. Des services comme le programme de counseling communautaire qui n'étaient avant offerts qu'en personne ou sur appel peuvent maintenant être dispensés en ligne : la pandémie a en quelque sorte renforcé la capacité du système de santé à fonctionner en numérique. Si ces services sont aujourd'hui revenus au mode présentiel, la possibilité que l'offre de soins à distance demeure est bien là. En effet, les ressources électroniques pour la santé mentale ont été très utiles durant le confinement, lorsque les rencontres en personne n'étaient pas envisageables. À l'avenir, la possibilité de consulter en ligne permettrait une meilleure continuité des services.

### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Concevoir et mettre en œuvre un nouveau système de dossiers médicaux électroniques muni d'un outil de recherche pour que les patients accèdent facilement à leurs renseignements (dossier médical et prestataires de soins).
- Mettre les bouchées doubles pour élaborer un plan de pérennisation des solutions médicales virtuelles mises en place expéditivement dans la foulée de la pandémie (consultations vidéos et téléphoniques améliorées, ordonnances électroniques).

## Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Augmenter les ressources de santé – en ligne, en nature ou suivant d'autres approches – qui ont fait leurs preuves sur le plan du mieux-être psychologique et du traitement des dépendances.

Réduire le nombre de postes vacants et le recours aux remplaçants.

Augmenter le nombre de professionnels de la santé résidents d'au moins 20 %.

Réaliser une planification détaillée de la main-d'œuvre en santé.

Réduire les temps d'attente.



## Leçons de 2020 (suite)

### Une éducation accessible et de qualité pour tous

Les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et l'école de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année sont essentiels pour permettre aux parents de travailler, donner aux élèves l'accès à des services de santé mentale et de counseling, à des programmes alimentaires et à un espace sûr, et assurer le bien-être général que les services de garde, la scolarisation et la routine procurent aux enfants et aux familles.

La fermeture immédiate et non anticipée des écoles primaires et secondaires ainsi que la décision de certains services d'éducation et de garde des jeunes enfants de mettre en pause leurs activités au début de la pandémie ont mis en exergue le soutien social essentiel qu'apportent ces structures. La situation a également mis de l'avant la possibilité de dispenser, au Collège Aurora et à d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, une éducation postsecondaire à distance ou hybride. Le confinement a exacerbé les disparités entre écoles et collectivités, notamment dans l'accès au numérique : certains établissements, faute d'espace suffisant pour permettre une distanciation adéquate en présentiel, ont fini par proposer pour les degrés scolaires les plus avancés des modes mixtes d'enseignement.

La somme d'efforts et de temps consacrés à une prise de décision cohérente et collégiale dans l'ensemble du territoire quant à la fermeture des écoles, les plans de réouverture et les stratégies d'enseignement à distance a été, à tous les niveaux, colossale, d'où la nécessité de réviser le cadre législatif et la formule de financement de l'éducation pour améliorer et moderniser le système d'éducation des TNO.

#### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Augmenter, pour l'année scolaire 2021-2022, le montant des bourses attribuées aux étudiants d'établissements postsecondaires pour les coûts additionnels de l'apprentissage en ligne.
- Réviser le programme d'aide financière aux étudiants pour s'assurer que ce dernier permet effectivement aux étudiants d'atteindre leurs objectifs d'études postsecondaires, tout particulièrement chez les Autochtones dont le décrochage scolaire est fréquent à ce niveau : intégration des modifications prévues pour l'année scolaire 2023-2024.
- Mettre en valeur, à partir de la rentrée prochaine, les parcours postsecondaires offerts par le Collège Aurora – notamment son offre de cours à distance qui continue de s'élargir.
- Élargir et améliorer, à partir de l'année scolaire 2022-2023, le réseau d'établissements d'enseignement et de recherche du Collège Aurora aux TNO.
- Proposer aux Tenois un plus grand choix de formations postsecondaires, par un accès accru à l'éducation sur tout le territoire et un curriculum progressif allant de l'alphabétisation au niveau universitaire en passant par le certificat, grâce à la conversion attendue du Collège Aurora en université polytechnique.
- Continuer de reporter ou de rendre optionnelles les évaluations à grande échelle des élèves comme les examens menant à l'obtention du diplôme et les tests de rendement de l'Alberta pour les élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année.
- Continuer de donner un coup de pouce aux organismes scolaires et aux écoles avec l'apprentissage à distance ou hybride (accès Internet et appareils Chromebook et Turbostick, sur demande).

### Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Transformer le Collège Aurora en une université polytechnique accréditée et indépendante au cours des six prochaines années.

Travailler avec les gouvernements autochtones, les administrations communautaires, les familles et les partenaires concernés afin de faire face aux obstacles à la réussite des élèves et de promouvoir l'importance de l'éducation.

Moderniser la *Loi sur l'éducation* et revoir le cadre de financement de l'éducation.

Veiller à ce que toutes les collectivités ténéoises aient accès à l'apprentissage à distance.

Mettre en place un programme pilote pour soutenir la formation des aides-enseignants.

Mettre sur pied un programme pour accompagner les écoles et les parents dans la prise de décisions sur le placement des étudiants, le passage au prochain niveau scolaire ou le redoublement.

Mieux coordonner les services offerts aux enfants et à leur famille.

Accroître l'accès aux services de garde dans les collectivités et réduire les frais de ces services.

## Amélioration de l'accueil et de la formation de la main-d'œuvre des grands projets d'infrastructures

Les TNO dépendent largement d'une main-d'œuvre extérieure au territoire. Or, le milieu de l'industrie et des affaires continue à subir les effets des restrictions de déplacement imposées par le contexte sanitaire. Il s'agit là d'une occasion pour le GTNO de développer au travers de ses investissements dans l'infrastructure la formation de sa main-d'œuvre.

### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Travailler en synergie avec les acteurs autochtones (gouvernements, collectivités et entreprises) sur une meilleure capitalisation de la formation et l'enrichissement des parcours professionnels.
- Ouvrir dans les régions un poste de conseiller en orientation pour tous les élèves de 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année (année scolaire 2021-2022) afin de les aider à planifier et à choisir ce qu'ils feront après leur secondaire.
- Investir dans la formation d'apprenti avec la Société d'habitation des TNO (SHTNO) et le ministère de l'Infrastructure.

## Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Créer un groupe de travail pour examiner les possibilités d'emplois actuelles et élaborer de nouveaux programmes qui prépareront les résidents des petites collectivités à trouver un travail.

Pour la Société d'habitation des TNO : tirer profit des occasions permettant aux résidents des petites collectivités d'apprendre un métier.

Établir des partenariats collaboratifs avec les gouvernements autochtones.

Transformer le Collège Aurora en une université polytechnique accréditée et indépendante au cours des six prochaines années.

## Une planification des immobilisations qui vise un aménagement du territoire juste, vert et résilient

Le GTNO consacre chaque année une grande partie de ses dépenses aux immobilisations et à l'avancement de ses grands projets d'infrastructures. Une énergie propre, des mesures d'atténuation du changement climatique ou d'adaptation et une approche plus respectueuse de l'environnement sont autant d'éléments qui sont devenus, dans la relance, une priorité du fédéral et du public. En outre, une meilleure répartition des offres de projets d'immobilisation pourrait réduire les disparités économiques entre régions et ainsi stimuler l'économie.

### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Accélérer le processus de révision des politiques d'approvisionnement du GTNO (*Politique d'encouragement aux entreprises et Politique sur les contrats de gré à gré*) et penser à élaborer une politique d'approvisionnement autochtone.
- Inviter les gouvernements et entreprises autochtones à se faire partenaires d'investissements stratégiques

## Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Intégrer les considérations relatives au changement climatique dans les processus décisionnels du GTNO et améliorer la responsabilisation.

Réduire la dépendance aux génératrices diesel.

Rendre plus équitable, pour les administrations locales et les gouvernements autochtones, la répartition des projets de développement économique.

Cibler les initiatives de conservation et d'efficacité énergétique qui en ont le plus besoin, en partenariat avec les principaux intervenants, notamment l'Alliance énergétique de l'Arctique et la SETNO.

## Leçons de 2020 (suite)

### Aide aux secteurs fragilisés

Le secteur minier et les secteurs d'activité reposant sur le contact social et la présence de clients (tourisme, arts, divertissement et loisirs, commerce de gros, hébergement et restauration) ont été les plus durement touchés par la pandémie. Le tourisme en est le grand perdant, ayant subi des effets dès que le virus est apparu en Chine, fin 2019. Ce secteur et ceux qui lui sont associés (hébergement, divertissement, restauration, etc.) seront ainsi probablement les derniers à retrouver leur élan.

Le GTNO a travaillé avec Tourisme TNO à la création d'un formulaire d'agrément pour activités touristiques en régions éloignées à faire valider par l'administratrice en chef de la santé publique, ainsi qu'à la réalisation d'une fiche-outils sur les bons gestes de santé et sécurité à adopter dans le contexte du tourisme éloigné et continuera d'appuyer ces secteurs. De plus, le GTNO a contribué à prolonger et développer l'aide aux entreprises qui ont épuisé toutes les ressources disponibles auprès du fédéral.

Les restrictions de déplacements causées par la pandémie ont par ailleurs grandement nuit au secteur minier. Le GTNO continue de travailler de près avec les représentants de ce secteur aux TNO pour atténuer les répercussions.

#### **Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat**

- Chercher à aider les secteurs du tourisme, de l'aviation et de la construction ainsi que le secteur minier pour leur donner toutes les chances de survie et de reprise d'activité.
- Travailler avec Tourisme TNO au rétablissement d'une image publique positive des collectivités ténéoises pour les touristes : la publication d'une stratégie est prévue en 2021.
- Investir, par l'intermédiaire de Tourisme TNO, dans la publicité à destination des touristes canadiens, et soutenir les structures dans la concurrence nationale et, à terme, internationale, lorsque les frontières des TNO seront prêtes à rouvrir.
- Selon les besoins, travailler avec Tourisme TNO, les exploitants d'entreprises touristiques et les entreprises pour leur faciliter l'accès aux informations en matière de santé publique (taux d'infection, efficacité des vaccins contre les variants préoccupants de la COVID-19, taux de vaccination, restrictions de voyage) afin qu'ils puissent se préparer à la reprise de leur activité.
- Permettre aux prospecteurs et aux sociétés d'exploration incapables de s'occuper de leurs claims miniers de prolonger la durée de validité de leur titre en vertu du Programme d'encouragement aux activités minières.

### Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Accroître le tourisme aux TNO et tout particulièrement le tourisme à l'extérieur de Yellowknife.

Travailler avec les gouvernements autochtones et les administrations communautaires pour créer des campagnes régionales de promotion touristique.

Soutenir le développement des capacités locales et des infrastructures et programmes touristiques partout aux TNO.

Attirer et appuyer à la fois des projets d'exploration en phase initiale et en phase avancée.



## Un meilleur soutien aux entreprises

La pandémie a mis en évidence la nécessité de rendre plus accessibles les programmes de soutien aux entreprises mis en place, et notamment, pour inciter à l'entrepreneuriat, d'en éliminer les lourdeurs administratives. On a en effet remarqué, chez la population ténéoise, une volonté de soutenir les entreprises locales et indépendantes dont les biens et services lui sont utiles au quotidien. Ainsi, à mesure que l'on a vu se lever les contraintes économiques, le commerce de détail et autres activités du secteur tertiaire ont pu rebondir plus rapidement que le secteur de l'extraction de diamants ou celui du tourisme.

### *Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat*

- Mieux accompagner les entreprises, et approfondir la réflexion sur les fonctions, les ressources et le soutien disponibles (d'abord avec un atelier de développement commercial avec les partenaires de prêts).
- Réviser les programmes de financement en place de manière à ce que la priorité soit mise sur les bénéfiques et les investissements profitant à la population ténéoise.
- Accélérer le processus des affaires en cours pour en réduire les formalités administratives.
- Développer les programmes de la Société d'investissement et de développement et les possibilités d'investissement pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises ténéoises et, en parallèle, accélérer les modifications législatives nécessaires et rendre plus efficaces les processus opérationnels.

## Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Encourager l'entrepreneuriat en réduisant le fardeau administratif et réglementaire des petites entreprises.

Former avec le secteur privé un groupe de travail qui fera des recommandations sur les plans politiques et réglementaires pour éliminer le fardeau administratif inutile pour les petites entreprises.



## Leçons de 2020 (suite)

### Développement et diversification de l'économie

Nous allons très certainement, dans les deux à vingt prochaines années, assister à la fermeture des mines de diamant. Les activités de remise en état associées à la fermeture des exploitations de ressources naturelles ainsi que les engagements à restaurer les sites contaminés aux TNO présenteront des perspectives d'emploi régionales. Le GTNO est aussi favorable à de nouveaux projets, comme l'exploration de diverses ressources, qui auront des retombées économiques régionales. En effet, près de la moitié de la population active ténoise travaille aujourd'hui dans le secteur public – ce qui a permis de stabiliser l'économie pendant la pandémie, mais a aussi accentué les inégalités entre le secteur public et le secteur privé, et mis en évidence la nécessité d'un développement et d'une diversification de notre tissu économique.

#### Mesures proposées en complément des éléments déjà établis dans le mandat

- Travailler en concertation avec les gouvernements autochtones, les sociétés d'aide au développement, l'industrie minière et l'ensemble des organismes de réglementation, pour faire passer les extensions de mines proposées et autres projets en cours à la phase de production, et ce, avec appui des communautés en présence.
- Travailler en synergie avec le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones à la planification et à l'exécution de projets de restauration.
- Évaluer le potentiel de développement d'une « économie de l'assainissement » aux TNO, sans pour autant cesser le principe du pollueur-payeur et en s'assurant que l'entière responsabilité quant à la fermeture et à la remise en état d'une exploitation demeure à la charge de l'exploitant.
- Attirer et favoriser, dans les zones à fort potentiel minier, des projets locaux d'exploration.
- Travailler avec le Conference Board du Canada à l'actualisation de l'*Évaluation des perspectives et des besoins du marché du travail aux TNO* (période 2021-2035), en tenant compte de différentes dynamiques économiques (mines et restauration des mines, tourisme, connaissances et savoir, logement et infrastructure).
- Renouveler l'initiative *Des compétences pour réussir* (2021-2025) pour favoriser la création d'emplois ténois : une consultation publique est prévue à partir d'avril jusqu'à la fin de 2021.
- Actualiser et mettre en œuvre les stratégies de diversification économique comme la *Stratégie agricole*, qui met l'accent sur la production d'aliments à petite échelle, la *Stratégie pour les arts aux TNO* et la *Stratégie des TNO sur l'industrie du cinéma*.



### Éléments du mandat se rapportant à ces mesures

Travailler avec des partenaires de tous horizons pour créer un plan d'action pour l'économie du savoir.

Établir des plans de développement économique afin de soutenir la croissance de tous les secteurs de l'économie, dont l'agriculture, la pêche, la foresterie, l'économie du savoir, le secteur manufacturier et les arts.

Intégrer le potentiel touristique et la planification communautaire aux plans économiques régionaux.

Réviser le *Programme d'encouragement aux activités minières*, cerner les obstacles et trouver de nouvelles façons de soutenir les projets en phase avancée.

Mener un examen indépendant et formuler des recommandations pour favoriser la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des accords socioéconomiques.

En collaboration avec les gouvernements autochtones, élaborer et mettre en œuvre des stratégies minières régionales qui encouragent l'investissement et qui font mieux connaître le système réglementaire des TNO.

Accroître la sécurité alimentaire grâce à des aliments produits localement et abordables.

Attirer et appuyer à la fois des projets d'exploration en phase initiale et en phase avancée.

Transformer le Collège Aurora en une université polytechnique accréditée et indépendante au cours des six prochaines années.



## Prochaines étapes

La durée de la pandémie et ses répercussions demeurent à ce jour incertaines. Chacun des plans que nous établissons se fonde sur notre meilleure évaluation à ce moment-là des mesures à prendre. Il faudra savoir faire preuve de souplesse et de réactivité face aux obstacles tout comme aux occasions qui se présenteront et qui seront hors de notre contrôle ou difficiles à prévoir. Ces plans sont donc des documents évolutifs qui seront mis à jour et présentés chaque année pour témoigner des réalisations accomplies.

En sa qualité de pouvoir public, le GTNO se doit de communiquer de manière transparente les efforts consacrés à la relance. À cet effet, le gouvernement donnera des précisions sur la relance, notamment en rendant publiques les statistiques économiques et sociales, et sollicitera de nouveaux projets en vue de bâtir un socle économique et social solide. Le GTNO entamera également plus tôt que les années précédentes le dialogue sur la préparation du budget, de manière à ce que les particuliers, les entreprises et les partenaires communautaires puissent donner leur avis pendant ce travail. Notre engagement politique se base enfin sur une consultation directe des gouvernements autochtones et des partenaires communautaires, pour que les TNO continuent à être un territoire de réussite pour tous.



# Annexe A – Notre réponse à la pandémie

La pandémie est une crise sanitaire, mais aussi une crise économique. La réponse nécessaire de la santé publique à la pandémie a eu de graves répercussions sur les entreprises ténaises. Face à cette situation, les ministères et organismes du GTNO ont déployé d'importants efforts pour comprendre les besoins des résidents et de la communauté des affaires des TNO et pour y répondre. Le GTNO a collaboré étroitement avec l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et fait pression sur le gouvernement fédéral afin d'obtenir des mesures de soutien aux entreprises et à l'économie, en particulier dans les secteurs du tourisme et de l'aviation. Il s'est également efforcé de soutenir le principal moteur économique du territoire : l'exploitation minière.

En réaction à la COVID-19, le gouvernement du Canada a fourni un soutien crucial au GTNO ainsi qu'aux gouvernements autochtones, aux entreprises, au secteur des organisations à but non lucratif et aux individus. La rapidité et la grande portée des interventions du fédéral, tout comme son appui des efforts déployés aux TNO continuent d'être essentiels pour une reprise en force. Le GTNO continuera de bâtir des partenariats avec le gouvernement du Canada pour s'assurer que les

occasions d'investissement et de financement du fédéral répondent aux priorités et besoins sociaux, économiques et sanitaires des Ténos, et pour encourager l'établissement de nouvelles relations d'aide financière avec les gouvernements autochtones.

Le Comité consultatif sur les entreprises (CCE), qui a commencé à se réunir en juin 2020, avait pour mandat de formuler des conseils sur les façons d'atténuer les répercussions économiques à court terme de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises ténaises, ainsi que sur les mesures et les initiatives à long terme nécessaires pour aider les entreprises à se rétablir. Le GTNO a mis en œuvre plusieurs des recommandations initiales du CCE afin d'atténuer certaines répercussions à court terme sur les entreprises ténaises. Récemment, le CCE a recommandé diverses mesures et actions pour assurer la viabilité économique à court, moyen et long terme; le tout est accessible sur le site Web du [ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement](#).



Voici un inventaire des mesures immédiates adoptées par les ministères et organismes du GTNO pour aider les résidents et les entreprises à se remettre de la pandémie :

- ✓ Mise à disposition d'une assistance d'urgence pour les clients du Programme d'aide au revenu et orientation des clients vers un choix productif « prendre soin de soi et de son bien-être » facilitant l'accès à des prestations bonifiées.
- ✓ Établissement d'un programme de paiement de 75 % des frais fixes engagés par les exploitants de services de garde de jeunes enfants.
- ✓ Établissement d'un programme de remboursement de 33 % des frais de garde dans les services agréés de garde de jeunes enfants.
- ✓ Établissement d'un programme de supplément de revenu jusqu'au 31 août 2021 pour les employés des services agréés de garde de jeunes enfants.
- ✓ Soutien financier additionnel pour le nettoyage en profondeur des locaux des services agréés de garde de jeunes enfants.
- ✓ Mise en œuvre d'un supplément de revenu à 18 \$ l'heure pour tous les travailleurs des TNO pendant 16 semaines.
- ✓ Création de subventions aux technologies et de soutien en lien avec la COVID-19 pour les étudiants de niveau postsecondaire recevant une aide financière aux études.
- ✓ Soutien financier de près de 33 M\$ au secteur de l'aviation.
- ✓ Suspension du remboursement de tous les prêts du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 septembre 2020, sans calcul d'intérêts pendant cette période.
- ✓ Pour les clients du Programme d'aide au revenu, exclusion des revenus reçus dans le contexte de la COVID-19, dont la PCU et la PCUE, ainsi que l'argent provenant des amis, de la famille, d'organisations bénévoles et de gouvernements autochtones.
- ✓ Établissement avec le gouvernement fédéral du Fonds pour la relance et la croissance par l'investissement dans le tourisme, doté de 3 M\$.
- ✓ Établissement avec le gouvernement fédéral du Fonds d'aide et de relance régionale, doté de 3,9 M\$.
- ✓ Financement supplémentaire de 984 000 \$ par l'intermédiaire du Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique.
- ✓ Établissement du Fonds pour la relance des industries créatives, doté de 250 000 \$.
- ✓ Financement additionnel de 5 M\$ à la Société d'habitation des TNO pour les logements d'urgence durant la pandémie de COVID-19.
- ✓ Financement de soutien d'urgence de 1,584 M\$ aux organisations sportives des TNO.
- ✓ Exemption des droits de péage du pont de Deh Cho et des permis de camionnage.
- ✓ Exonération de loyer pour les titulaires de droits de surface.
- ✓ Offre de coupons de camping gratuit et prolongement de la saison d'ouverture des parcs.
- ✓ Exemption des permis d'exploitation d'entreprise touristique pour 2020-2021 et 2021-2022.
- ✓ Exemption des frais de droits pour les professionnels de la santé et des services sociaux.
- ✓ Exemption des frais de permis d'établissement alimentaire.
- ✓ Exemption des droits applicables aux travaux d'évaluation minérale et exonération des concessions minières et des travaux sectoriels pour l'année.
- ✓ Exemption des redevances d'atterrissage, des frais de location et de permis et des frais de concession aéroportuaires.
- ✓ Soutien de près de 5,8 M\$ aux entreprises ténoises grâce aux initiatives de prêt pendant la COVID-19 de la Société d'investissement et de développement.
- ✓ Avance d'une partie des transferts fiscaux nets aux gouvernements autochtones.
- ✓ Mise sur pied du Comité consultatif sur les entreprises.
- ✓ Retrait temporaire des limiteurs d'électricité de la Société d'énergie des TNO.
- ✓ Mise sur pied du Secrétariat de coordination pour la COVID-19 afin de coordonner la réponse à la pandémie, y compris le programme Protégeons les TNO, les centres d'isolement et la patrouille frontalière.
- ✓ Fourniture d'équipement de protection individuelle (ÉPI) aux travailleurs des services essentiels et soutien à la création d'une nouvelle fabrique d'ÉPI aux TNO.
- ✓ Participation à la campagne pour l'achat dans le Nord et promotion de vacances avec séjour en appui au secteur du voyage et du tourisme.
- ✓ Exemption des frais de coupe et de reboisement pour l'industrie forestière.
- ✓ Injection de 5 M\$ en appui aux besoins en logement associés à la pandémie.
- ✓ Exemption des frais de permis des pourvoyeurs et des guides.
- ✓ Aide de 4,738 M\$ aux administrations communautaires.
- ✓ Lancement d'un programme d'appui aux recycleurs.
- ✓ Multiplication des patrouilles associée à l'augmentation du nombre de personnes qui fréquentent les terres ancestrales pour des fins de sécurité alimentaire et de distanciation sociale.
- ✓ Collaboration avec Tourisme TNO afin de créer un formulaire d'agrément pour activités touristiques en régions éloignées à faire valider par l'administratrice en chef de la santé publique, ainsi qu'une fiche sur les bons gestes de santé et sécurité à adopter dans le contexte du tourisme éloigné.
- ✓ Financement fédéral de 3 M\$ pour appuyer la reprise du marché du travail par des subventions salariales et de l'aide pour les petites collectivités.
- ✓ Modification de la *Loi sur les normes d'emploi pour accorder un congé non payé* pour situation d'urgence et prévoir une exception aux exigences de préavis en cas de licenciements collectifs à cause d'un événement ou de circonstances imprévisibles échappant au contrôle de l'employeur.
- ✓ Prolongation de 63 périodes de mise à pied temporaires pour les employeurs ayant mis à pied temporairement leurs employés à cause de la COVID-19.
- ✓ Soutien aux écoles : transition vers l'enseignement à distance, dispense de crédits d'études secondaires, possibilités d'apprentissage en nature, aide aux élèves ayant des besoins complexes, maintien de l'accès aux programmes alimentaires et aux services de counseling pendant toute la pandémie.
- ✓ Collaboration avec les administrations scolaires pour planifier une réouverture sécuritaire des 49 écoles des TNO pour l'année scolaire 2020-2021.

# Annexe B – Premières répercussions économiques et sociales de la COVID-19 sur les TNO

## Répercussions économiques

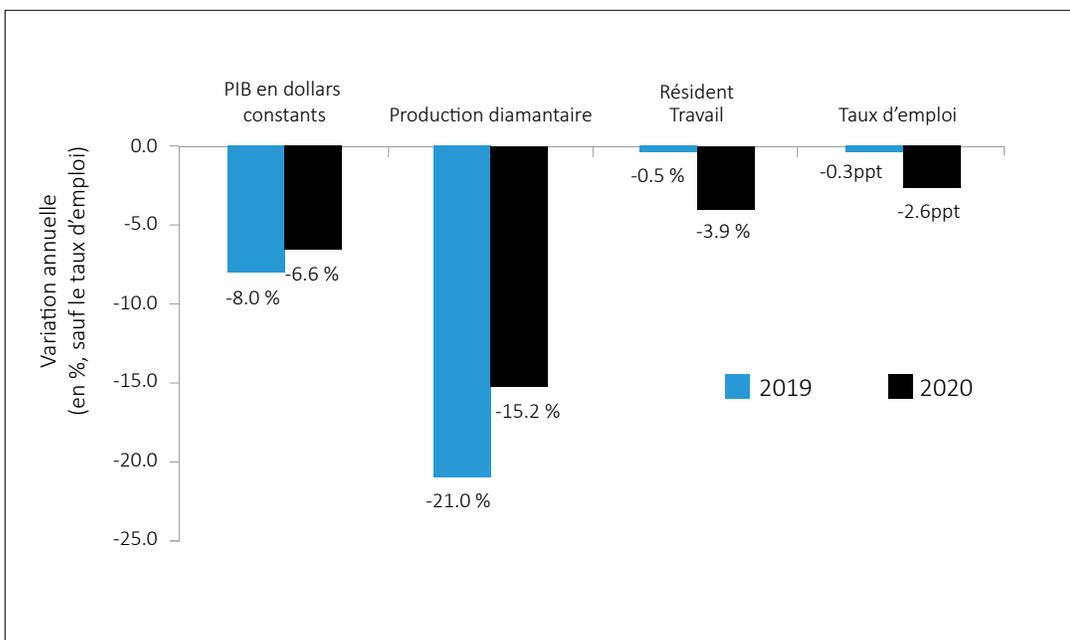
En 2019, un an avant l'émergence de la COVID-19, l'économie des TNO était en déclin : le PIB en dollars constants s'était contracté de 8,8 % comparativement à 2018, la production diamantaire avait chuté de 21 %, l'emploi des résidents avait diminué de 0,5 % et le taux d'emploi avait perdu 0,3 point de pourcentage. Ces baisses sont révélatrices de la faiblesse structurelle constante de l'économie ténénoise qui entrave la croissance et le développement depuis nombre d'années. Cette faiblesse est attribuable à plusieurs défis auxquels l'économie des TNO est continuellement exposée : le manque de diversification économique, le vieillissement des mines de diamants et la baisse de la participation aux emplois rémunérés. La pandémie mondiale de COVID-19 a exacerbé et accéléré ces faiblesses et défis préexistants, mais elle n'en est pas la seule cause.

L'effet collectif de la COVID-19 et des mesures de santé publique mises en œuvre pour protéger la population a occasionné un net recul de l'économie en 2020. Entre 2019 et 2020 :

- l'économie globale des TNO (mesurée selon le PIB en dollars constants) s'est contractée de 6,6 %;
- la production diamantaire (mesurée en carats) a fléchi de 15,2 %;
- l'emploi des résidents (à l'exclusion des travailleurs volants) a reculé de 3,9 %;
- le taux d'emploi a perdu 2,6 points de pourcentage pour s'établir à 63,1 %, le plus bas taux d'emploi jamais enregistré aux TNO.

Les baisses observées en 2020, qui prolongent la faible performance économique de 2019, sont réparties inégalement entre les secteurs, les industries et les groupes démographiques.

**Graphique : La COVID-19 a exacerbé et accéléré les faiblesses économiques préexistantes**



Les industries qui ont pu pivoter vers le télétravail – le commerce de détail et l’administration publique, par exemple – n’ont pas connu de déclin et, dans certains cas, ont accru leur production économique, leur activité, leur effectif et leur nombre d’emplois. En effet, près de la moitié de la population active ténnoise travaille aujourd’hui dans le secteur public – ce qui a permis de stabiliser l’économie pendant la pandémie, mais a aussi accentué les inégalités entre le secteur public et le secteur privé, et mis en évidence la nécessité de développer et de diversifier notre tissu économique.

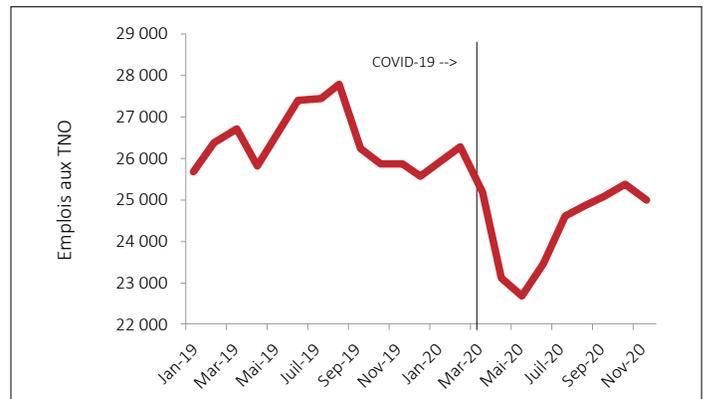
On observe un autre facteur stabilisant dans la capacité qu’ont eue deux des trois mines de diamants à maintenir leur production. À mesure que les restrictions économiques ont été allégées durant la pandémie, la vente au détail et d’autres industries de services moins dépendantes des mines ou du tourisme ont pu rebondir plus rapidement.

Les secteurs dépendant des exportations, tels que l’exploitation diamantaire et le tourisme, ont subi un recul marqué en raison des perturbations des chaînes de production et d’approvisionnement mondiales, des restrictions touchant les voyages internationaux et de l’évolution des préférences des consommateurs.

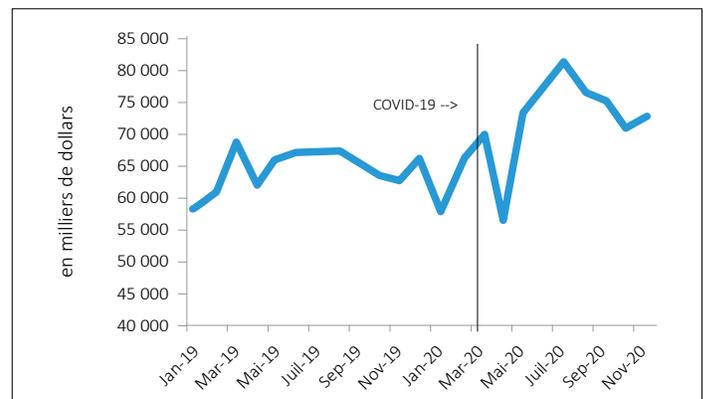
Le déclin économique associé à la COVID-19 doit être considéré dans le contexte général de la récession nationale et internationale. Une grande partie de la relance économique aux TNO dépend du rétablissement d’autres économies. Comparativement à bien d’autres endroits, les TNO s’en sont bien tirés, et les indicateurs économiques qui se sont d’abord effondrés en mars 2020 ont soit dépassé, soit presque retrouvé leurs niveaux d’avant la pandémie.

Le rétablissement de la vente au détail, des emplois aux TNO, du revenu des ménages et du nombre d’heures travaillées laisse supposer que dans l’ensemble, l’économie ténnoise a été relativement épargnée. Le déclin économique vécu en 2020 avec la COVID-19 était la continuation de plusieurs années consécutives de faible rendement. Il est nécessaire de s’attaquer à ces défis structurels à long terme, plutôt que de se concentrer exclusivement sur les appuis à court terme destinés à maintenir ou à rétablir le statu quo économique, afin de promouvoir une croissance économique stable et inclusive.

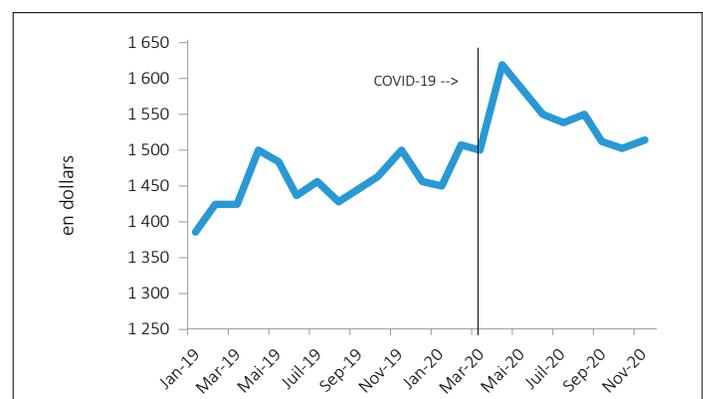
## Les TNO ont récupéré presque tous les emplois perdus



## La vente au détail aux TNO dépasse les niveaux d’avant la pandémie



## La rémunération hebdomadaire moyenne est plus élevée qu’avant la pandémie



## Annexe B – Premières répercussions économiques et sociales de la COVID-19 sur les TNO (suite)

### Répercussions sanitaires et sociales

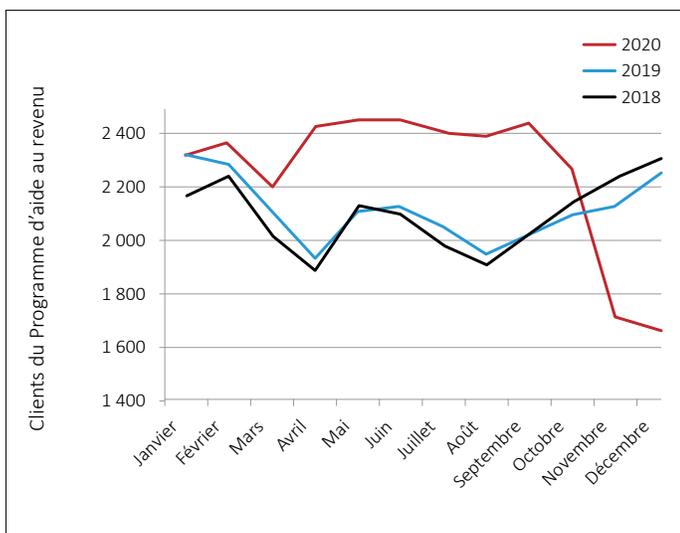
Les répercussions de la COVID-19 ont eu des conséquences importantes sur la capacité des Tenois à combler leurs besoins de base, comme le montre la recrudescence des demandes d'aide au revenu pendant les premiers mois de la pandémie. D'avril à octobre 2020, les dépenses de l'aide au revenu ont augmenté en moyenne de 17 % comparativement à 2019. Le montant des paiements diminue depuis novembre 2020; les prestataires de l'aide au revenu sont désormais tenus de fournir des pièces justificatives de leur revenu, ce qui n'était pas obligatoire au cours des premiers mois de la pandémie, et les paiements reçus du gouvernement fédéral sont considérés comme un revenu dans le calcul des prestations.

Le système de santé a réagi efficacement à la pandémie, mais les résidents ont connu certaines difficultés causées par le passage des services de santé et des services sociaux en mode de soins par téléphone ou à distance, par le déplacement de

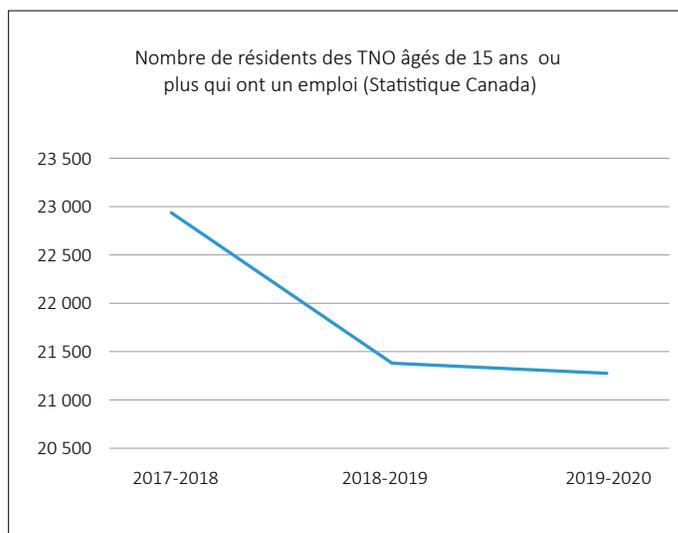
certains utilisateurs des programmes en raison d'exigences relatives à l'occupation, nécessaires pour prévenir la COVID-19, et par les fluctuations de l'accès aux établissements de soins du territoire et du Sud. Il y a vraisemblablement des gens qui n'ont pas demandé de soins alors qu'ils l'auraient fait avant la pandémie. Les employés du système de santé et de services sociaux ont été significativement touchés par les répercussions de la COVID-19 sur leur charge de travail et par les premières mesures de santé publique qui, pour bon nombre d'entre eux, ont compliqué la gestion de leur vie professionnelle et familiale.

La pandémie de COVID-19 a aussi compliqué le recrutement et la rétention de personnel qualifié, en partie à cause des restrictions de voyage entre les provinces et territoires, et même à l'international. Divers professionnels, notamment les enseignants, les médecins et les infirmiers qui ont des liens familiaux forts à l'extérieur des TNO, doivent tenir compte des restrictions de voyage au moment de décider s'ils continuent ou non de travailler aux TNO. Sans le soutien de ces professionnels, la population pourrait devenir d'autant plus vulnérable.

### Clients du Programme d'aide au revenu 2018-2020



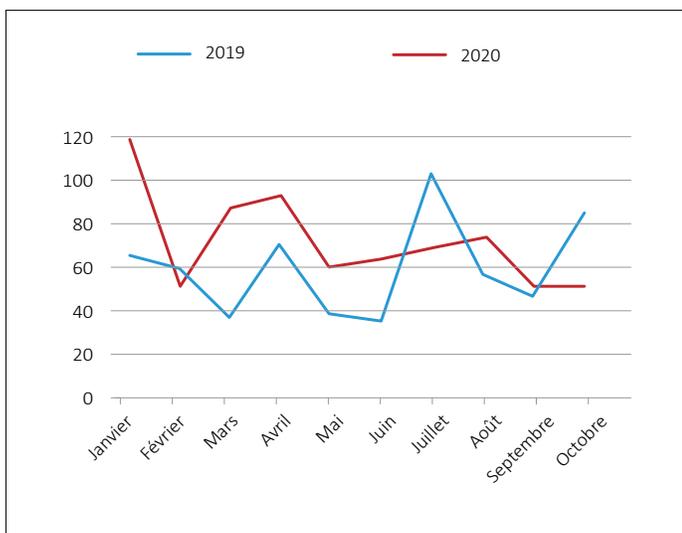
### Emploi annuel aux TNO



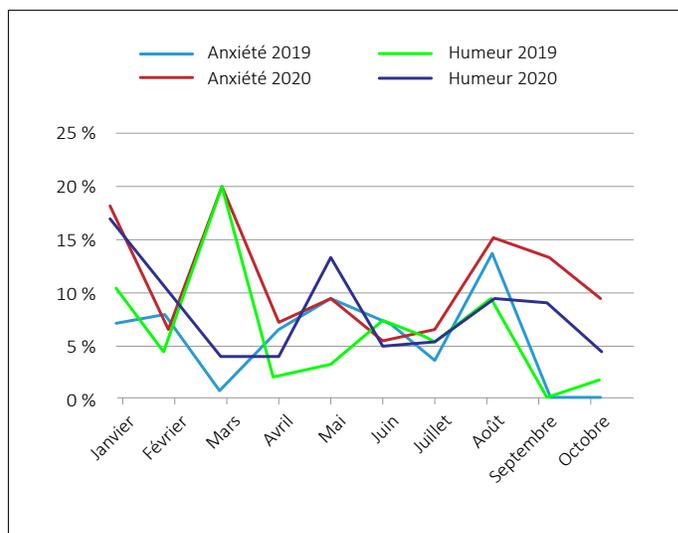
Les graphiques ci-dessous présentent une comparaison entre 2019 et 2020 en ce qui a trait au volume des appels reçus par la Ligne d'aide des TNO et à la proportion de ces appels en lien avec des symptômes d'anxiété ou de troubles de l'humeur. Le volume global des appels à la Ligne d'aide a augmenté en 2020, pendant les premiers mois de la pandémie, par rapport à 2019, mais il appert que le volume global des appels a été plus faible à l'automne 2020 qu'à l'automne 2019. La proportion des appels concernant des problèmes d'anxiété ou des troubles de l'humeur était plus faible au début de la pandémie qu'en 2019, mais d'août à octobre 2020, elle a augmenté par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble du Canada, 18 % des Canadiens interrogés déclarent avoir augmenté leur consommation d'alcool en raison de la COVID-19; les répondants attribuent cette augmentation à l'absence d'horaire régulier, à l'ennui et au stress. La disponibilité de l'alcool varie d'une collectivité à l'autre aux TNO, où l'alcool n'est vendu au détail que dans 6 des 33 collectivités. D'après les données sur les ventes d'alcool présentées ci-dessous, les dépenses consacrées à l'achat d'alcool dans l'ensemble des TNO ont augmenté en 2020 comparativement à la même période en 2019. Depuis avril 2020, la plupart des mois affichent une augmentation des ventes de l'ordre de 20 %.

**Volume d'appels à la Ligne d'aide des TNO, 2019 et 2020**



**Proportion des appels à la Ligne d'aide des TNO en lien avec des symptômes d'anxiété et de troubles de l'humeur, 2019 et 2020**

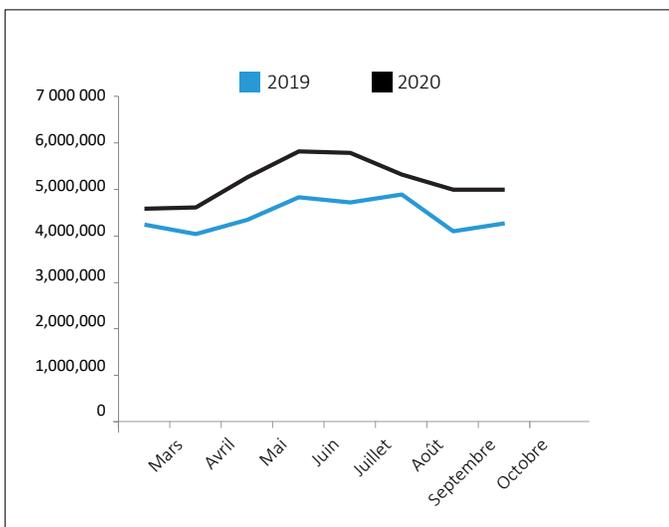


## Annexe B – Premières répercussions économiques et sociales de la COVID-19 sur les TNO (suite)

Le GTNO continue d'assurer la surveillance et la déclaration d'une gamme d'indicateurs sociaux tels que la maltraitance et la négligence envers les enfants, la santé mentale et les dépendances, les préjudices liés à l'alcool et les violences familiales. Un rapport préliminaire sur ces indicateurs a été publié en janvier 2021; il est accessible sur le site Web du [ministère de la Santé et des Services sociaux](#).

Le GTNO entend continuer de se concentrer sur les recoupements entre ces indicateurs afin d'éclairer la planification continue des programmes et la prestation des services, dans l'immédiat et après la pandémie. Nous utiliserons aussi d'autres indicateurs sociaux, au-delà du système de santé, afin de mieux éclairer l'ensemble de nos programmes sociaux.

### Ventes mensuelles d'alcool



## Annexe C – Plan *Une reprise en force*

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
<p>Souplesse et efficacité pour des interventions coordonnées et éclairées par des faits</p>	<p>Donner une meilleure assise au gouvernement pour une politique fiscale responsable en liant les deniers publics à des priorités au moyen d'un renouvellement gouvernemental</p> <p>Améliorer la collecte de données et les rapports subséquents à la population sur le rendement des programmes gouvernementaux</p>	<p>12-18 mois par ministère</p> <p>Annuellement, par un plan des activités ministérielles</p> <p>Annuellement, par un plan des activités ministérielles</p> <p>En continu</p>	<p>Renouvellement gouvernemental progressif par ministère</p> <p>Toute nouvelle initiative prévoit une mesure du rendement et des rapports publics</p> <p>Suivi et rapport des résultats mis en place pour les programmes en cours</p> <p>Rapport trimestriel sur divers indicateurs socioéconomiques</p>
<p>Des partenariats durables avec les gouvernements et organisations autochtones, les administrations communautaires et les organismes de charité et OBNL</p>	<p>Former un corps consultatif externe qui veillera à renforcer le rôle et la capacité du secteur des OBNL et cherchera à élargir l'économie des soins</p>	<p>Automne 2021</p>	<p>Corps consultatif externe établi</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
	Continuer le travail direct avec les gouvernements autochtones, notamment par une table multipartite qui pourrait faciliter la collaboration entre le GTNO et les dirigeants autochtones	En continu	Rencontres régulières avec les gouvernements autochtones et la table multipartite
Progression des activités d'intervention d'urgence sur la base des leçons tirées du début de la pandémie	<p>Réaliser un bilan des mesures déployées et organiser d'autres initiatives d'amélioration du système, notamment grâce à l'équipe de gestion d'incident de la COVID-19</p> <p>Travailler avec les administrations communautaires à mettre à jour les plans d'urgence et à établir des modèles de plans de risques pandémiques et de plans sur les services essentiels pour s'assurer que les refuges d'urgence et la réponse aux besoins suscités par une pandémie y figurent</p>	<p>Septembre 2021</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>	<p>Bilan effectué et assorti de recommandations pour mettre à jour le Plan d'urgence des TNO</p> <p>Les plans d'intervention communautaires, les plans de risques pandémiques et les plans sur les services essentiels sont mis à jour</p> <p>La formation et du matériel afférent sont mis à jour de manière à encourager une revue plus fréquente des plans d'urgence afin qu'ils demeurent à jour et intègrent tout changement requis concernant les rôles, responsabilités, et risques</p>



Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
<p>Réponse aux besoins des personnes vulnérables</p>	<p>Améliorer le programme actuel d'aide au revenu pour s'assurer que les types et niveaux de revenus, de même que les exemptions prévues, permettent de répondre aux besoins de base des résidents des TNO</p>	<p>Mise en œuvre terminée en 2023</p>	<p>Modifications mises en œuvre</p>
	<p>Poursuivre le travail d'intégration des services en élaborant un cadre pour faciliter les changements dans nos systèmes et en faisant des essais concrets afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité de l'accès aux programmes</p>	<p>2021-2022</p>	<p>Cadre conceptuel établi, fournissant les bases de l'initiative</p>
	<p>Mettre au point une approche ténioise de traitement de l'alcoolisme, en se basant sur des données propres aux TNO et accélérer le travail sur la stratégie territoriale de gestion de l'alcool et examiner les modifications apportées à la réglementation pendant la pandémie</p>	<p>2021-2022</p>	<p>Plan de gestion du changement de l'engagement terminé – début de l'engagement avec les parties communautaires</p>
	<p>Travailler avec nos partenaires afin de trouver des solutions de financement à long terme pour combler les lacunes relevées pendant la pandémie</p>	<p>Septembre 2021</p> <p>Novembre 2021</p>	<p>Programme de traitement de l'alcoolisme établi</p> <p>Stratégie sur l'alcool rédigée</p>
	<p>Travailler avec nos partenaires afin de trouver des solutions de financement à long terme pour combler les lacunes relevées pendant la pandémie</p>	<p>2021</p>	<p>Les besoins de financement à long terme pour les refuges sont comblés</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
	Entreprendre un examen des politiques de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	2021  2021	Examen des politiques terminé  Modifications proposées aux politiques apportées
Un système de santé plus performant et un accès équitable aux soins pour tous les Ténéois	<p>Concevoir et mettre en œuvre un nouveau système de dossiers médicaux électroniques muni d'un outil de recherche pour que les patients accèdent facilement à leurs renseignements (dossier médical et prestataires de soins)</p> <p>Mettre les bouchées doubles pour élaborer un plan de pérennisation des solutions médicales virtuelles mises en place expéditivement dans la foulée de la pandémie (consultations vidéos et téléphoniques améliorées, ordonnances électroniques)</p>	Juin 2021  Janvier 2024  Juin 2021  En cours  Juin 2021  Décembre 2021	Début de la planification du remplacement du système de dossiers médicaux  Remplacement par le nouveau système achevé Début de la planification des améliorations à apporter aux soins virtuels  Mise en place des améliorations prévues aux soins virtuels  Proposition aux ordres professionnels qui réglementent la santé aux TNO pour permettre la poursuite des soins virtuels  Modifications réglementaires faites

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
<p>Une éducation et de la formation postsecondaire accessibles et de qualité pour tous</p>	<p>Continuer d’offrir aux étudiants d’établissements postsecondaires un financement accru pour les coûts additionnels de l’apprentissage en ligne</p>	<p>À partir de l’année scolaire 2021-2022</p>	<p>Augmentation du financement</p>
	<p>Réviser le programme d’aide financière aux étudiants pour s’assurer que ce dernier permet effectivement aux étudiants d’atteindre leurs objectifs d’études postsecondaires, tout particulièrement chez les Autochtones</p>	<p>À partir de l’année scolaire 2023-2024</p>	<p>Programme d’aide financière aux étudiants implanté</p> <p>Hausse du nombre d’étudiants autochtones</p>
	<p>Faciliter l’accès à l’éducation postsecondaire au Collège Aurora – notamment l’élargissement de son offre de cours à distance</p>	<p>À partir de l’année scolaire 2021-2022</p>	<p>Plus grand nombre de cours offerts</p> <p>Plus grand nombre d’inscriptions</p>
	<p>Élargir et améliorer le réseau d’établissements d’enseignement et de recherche du Collège Aurora aux TNO</p>	<p>À partir de l’année scolaire 2022-2023</p>	<p>Plan des installations de l’université polytechnique achevé, y compris les plans pour l’expansion progressive des centres d’apprentissage communautaires, des infrastructures de recherche à Inuvik, des logements étudiants à Fort Smith et du campus à Yellowknife</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
	<p>Proposer aux Ténois un plus grand choix de formations postsecondaires, par un accès accru à l'éducation sur tout le territoire et un curriculum progressif allant de l'alphabétisation au niveau universitaire en passant par le certificat, grâce à la conversion attendue du Collège Aurora en université polytechnique</p> <p>Continuer de reporter ou de rendre optionnelles les évaluations à grande échelle des élèves comme les examens menant à l'obtention du diplôme et les tests de rendement de l'Alberta pour les élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année</p> <p>Continuer de donner un coup de pouce aux organismes scolaires et aux écoles avec l'apprentissage à distance ou hybride (accès Internet et appareils Chromebook et Turbostick, sur demande)</p>	<p>À partir de l'année scolaire 2024-2025</p> <p>Mai 2025</p> <p>Pour toute la durée de la pandémie</p> <p>Pour toute la durée de la pandémie</p>	<p>Expansion et amélioration des centres d'apprentissage communautaires</p> <p>Inauguration de l'université polytechnique</p> <p>Les évaluations sont facultatives</p> <p>Tous les étudiants peuvent profiter de l'enseignement à distance</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
<p>Amélioration de l'accueil et de la formation de la main-d'œuvre des grands projets d'infrastructures</p>	<p>Travailler en synergie avec les acteurs autochtones (gouvernements, collectivités et entreprises) sur une meilleure capitalisation de la formation et l'enrichissement des parcours professionnels</p> <p>Ouvrir dans les régions un poste de conseiller en orientation pour tous les élèves de 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année (année scolaire 2021-2022) afin de les aider à planifier et à choisir ce qu'ils feront après leur secondaire</p> <p>Investir dans la formation d'apprenti avec la Société d'habitation des TNO (SHTNO) et le ministère de l'Infrastructure</p>	<p>2021-2022 et au-delà</p> <p>À partir de l'année scolaire 2021-2022</p> <p>2021 et au-delà</p>	<p>Nombre d'occasions de formation et d'emploi pour les travailleurs autochtones dans les projets d'infrastructures</p> <p>Service dans les régions d'un conseiller en orientation pour tous les élèves de 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année</p> <p>Nombre d'apprentis engagés</p>
<p>Une planification des immobilisations qui vise un aménagement du territoire juste, vert et résilient</p>	<p>Accélérer le processus de révision des politiques d'approvisionnement du GTNO (<i>Politique d'encouragement aux entreprises</i> et <i>Politique sur les contrats de gré à gré</i>) et penser à élaborer une politique d'approvisionnement autochtone.</p> <p>Inviter les gouvernements et entreprises autochtones à se faire partenaires d'investissements stratégiques</p>	<p>Automne 2021</p> <p>À partir de 2022</p> <p>Échéancier variant selon le projet</p>	<p>Révision des politiques d'approvisionnement complétée et commentaires du GTNO formulés</p> <p>Intégration et mise en œuvre des modifications proposées aux politiques</p> <p>Les gouvernements et entreprises autochtones participent aux projets</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
Aide aux secteurs fragilisés	<p>Chercher à aider les secteurs du tourisme, de l'aviation et de la construction ainsi que du secteur minier pour leur donner toutes les chances de survie et de reprise d'activité</p> <p>Travailler avec Tourisme TNO au rétablissement d'une image publique positive des collectivités ténoises pour les touristes : la publication d'une stratégie est prévue en 2021</p> <p>Investir, par l'intermédiaire de Tourisme TNO, dans la publicité à destination des touristes canadiens, et soutenir les structures dans la concurrence nationale et, à terme, internationale, lorsque les frontières des TNO seront prêtes à rouvrir</p> <p>Travailler avec Tourisme TNO, les exploitants d'entreprises touristiques et les entreprises pour leur faciliter l'accès aux informations en matière de santé publique (taux d'infection, efficacité des vaccins contre les variants préoccupants de la COVID-19, taux de vaccination, restrictions de voyage) afin qu'ils puissent se préparer à la reprise de leur activité</p>	<p>À partir du printemps 2021, puis en continu</p> <p>2021</p> <p>2021 et au-delà</p> <p>2021 et au-delà</p> <p>2021 et au-delà</p>	<p>Mesures prises pour assurer la survie et la relance des secteurs d'activité</p> <p>Stratégie écrite et mise en œuvre</p> <p>Campagne de marketing élaborée et mise en œuvre, en plus des travaux liés à Tourisme 2025</p> <p>Critères établis</p> <p>Communications et plans d'activité déployés (notamment par des ateliers)</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
	<p>Permettre aux prospecteurs et aux sociétés d'exploration incapables de s'occuper de leurs claims miniers de prolonger la durée de validité de leur titre en vertu du Programme d'encouragement aux activités minières</p>	<p>Printemps 2021</p>	<p>Programme déployé</p>
<p>Un meilleur soutien aux entreprises</p>	<p>Mieux accompagner les entreprises, et approfondir la réflexion sur les fonctions, les ressources et le soutien disponibles</p> <p>Réviser les programmes de financement en place de manière à ce que la priorité soit mise sur les bénéfiques et les investissements profitant à la population ténnoise</p> <p>Accélérer le processus des affaires en cours pour en réduire les formalités administratives.</p> <p>Développer les programmes de la Société d'investissement et de développement et leurs possibilités d'investissement pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises ténnoises et, en parallèle, accélérer les modifications législatives nécessaires et rendre plus efficaces les processus opérationnels</p>	<p>Avril 2021</p> <p>Printemps 2021</p> <p>En continu, à partir de 2021-2022</p> <p>Décembre 2021</p> <p>Octobre à décembre 2021</p> <p>Été 2022</p>	<p>Modifications apportées aux programmes pour un meilleur accompagnement</p> <p>Programmes revus et modifications apportées</p> <p>Réduction des formalités administratives et rapport des résultats par le groupe de travail</p> <p>Choix de programmes de la SID établis</p> <p>Consultation législative et publique</p> <p>Modifications législatives élaborées</p>

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
Développement et diversification de l'économie	Travailler en concertation avec les gouvernements autochtones, les sociétés d'aide au développement, l'industrie minière et l'ensemble des organismes de réglementation, pour faire passer les extensions de mines proposées et autres projets en cours à la phase de production, et ce avec appui des communautés en présence.	À partir du printemps 2021, puis en continu	Mise à jour des outils de communication et travaux pour rassembler les collectivités, les gouvernements autochtones, les sociétés de développement et l'industrie minière autour d'une même table afin d'établir une vision commune de l'exploitation des ressources
	Travailler en synergie avec le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones à la planification et à l'exécution de projets de restauration	2021 et au-delà	Avancement des travaux en la matière
	Évaluer le potentiel de développement d'une « économie de l'assainissement » aux TNO	Été 2021	Occasions cernées, actions proposées
	Attirer et favoriser, dans les zones à fort potentiel minier, des projets locaux d'exploration.	À partir du printemps 2022, puis en continu	Promotion et efforts de marketing adaptés aux nouvelles technologies et aux méthodes de communication (notamment environnementales, sociales et de gouvernance). Cheminement coordonné pour les sociétés d'exploration Financement du Programme d'encouragement aux activités minières ouvert à une plus grande diversité de projets, efforts déployés pour augmenter le budget du programme.

Objectif	Moyens	Échéancier	Indicateur de progrès
	<p>Travailler avec le Conference Board du Canada à l'actualisation de l'<i>Évaluation des perspectives et des besoins du marché du travail aux TNO</i> (période 2021-2035), en tenant compte de différentes dynamiques économiques (mines et restauration des mines, tourisme, connaissances et savoir, logement et infrastructure)</p> <p>Renouveler l'initiative <i>Des compétences pour réussir</i> (2021-2025) pour favoriser la création d'emplois ténois</p> <p>Actualiser et mettre en œuvre les stratégies de diversification économique comme la Stratégie agricole, qui met l'accent sur la production d'aliments à petite échelle, la <i>Stratégie pour les arts aux TNO</i> et la <i>Stratégie des TNO sur l'industrie du cinéma</i></p>	<p>Septembre 2021</p> <p>Consultation publique achevée à la fin de 2021</p> <p>À partir de l'été 2021</p>	<p><i>Évaluation des perspectives et des besoins du marché du travail aux TNO</i> mis à jour jusqu'en 2035</p> <p>Plan d'action établi et mis en œuvre</p> <p>Stratégies déposées et plans de mise en œuvre faisant l'objet de rapports</p>



